Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Licenciement pour inaptitude

Par Koko86

Bonjour, j'ai été déclaré inapte par le médecin du travail suite à un accident du travail. Souhaitant être licencié, j'ai eu un entretien professionnel récemment. Ma question est : puis-je être embaucher dans une autre entreprise pendant la procédure de licenciement ?

Par DIU1973

BONJOUR...

Désolé de vous décevoir, mais vous ne pouvez commencer à travailler pour un nouvel employeur, avant la fin de votre préavis, que dans le cas où votre employeur vous accorde une dispense partielle ou totale de préavis, ou bien qu'il existe des disposition particulières(accord collectif, accord de branche ou d'entreprise, applicables en droit du travail.
En cas de non respect des règles, et si l'employeur se retournait contre vous, vous pourriez être condamné par le juge à verser une indemnité compensatrice .